

DECISION N° DT/1/D/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 12 AOUT 2025

PORTANT DESIGNATION DES ENTREPRISES RETENUES SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES A L'ISSUE DES APPELS D'OFFRES :

- N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la réalisation des travaux de Voiries et de Réseaux Divers (VRD) dans les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
- N°020/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau au Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
- N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment d'hébergement au Centre d'Accueil de Kribi.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DES LOISIRS,

- Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu le Décret n° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 Vu la Lettre Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
 Vu Le dossier d'Appel d'Offres N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la réalisation des travaux de Voiries et de Réseaux Divers (VRD) dans les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga ;
 Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°020/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau au Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
 Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment d'hébergement au Centre d'Accueil de Kribi ;
 Vu Les propositions d'attribution des Marchés datées des 1^e et 02 juillet 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Tourisme et des Loisirs ;
 Considérant les nécessités de service,

D E C I D E :

Article 1^e– Conformément aux propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats des consultations susmentionnées se présentent comme suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°018/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la réalisation des travaux de Voiries et de Réseaux Divers (VRD) dans les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga	Les Stations Nautiques de Lagdo et de Maga		INFRACTUEUX	
2	N°020/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 23 mai 2025 pour la fourniture des mobiliers et du matériel de bureau au Ministère du Tourisme et des Loisirs	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Etablissement HABI & FILS, B.P: 11 040 Yaoundé	30 000 000	03 mois
3	N°024/AONO/MINTOUL/CIPM/2025 du 28 mai 2025 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bâtiment d'hébergement au Centre d'Accueil de Kribi	Centre d'Accueil de Kribi		INFRACTUEUX	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE, le 12 AOUT 2025



Ampliation :

- MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM;
- CIPM/MINTOUL;
- Archives / Chrono.